

infos CRUX



Bulletin d'Information Communale



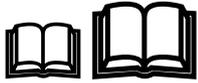
Communauté Amognes Cœur du Nivernais

Mars 2017

ISSN N° 1282-5765

Rédaction – Edition : Comité Consultatif de l'Information

Impression – Diffusion : Mairie 58330 CRUX LA VILLE



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

Prêt à usage de la licence de débit de boissons de la commune de Crux la Ville

Pour contribuer au développement touristique de l'étang du Merle, le conseil municipal décide de faire un prêt à usage de la licence N° 580616, appartenant à la commune de Crux la Ville, à la SARL CVMF Loisirs gérée par M. et Mme COSYN pour l'exploitation du bar à l'étang du Merle.

Le conseil municipal précise qu'il se donne le droit de reprendre la licence à tout moment, à condition de respecter un préavis de trois mois.

Le Conseil municipal délègue M. GATIGNOL, Maire, pour signer le contrat de prêt devant Maître CLERGET, notaire associé à Prémery.

Subvention Lycée Romain Rolland

Une élève de la commune est scolarisée au Lycée Romain Rolland de Clamecy.

Le Lycée ayant sollicité une subvention de la commune pour une sortie culturelle, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 35 euros à l'établissement.

Le conseil municipal vote l'indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur des collectivités locales

Il est décidé de renouveler l'accueil péri scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 en partenariat avec la Communauté de Communes et les communes de Bazolles et de La Collancelle. Les dépenses seront inscrites au budget 2017.

Restauration des vitraux :

La restauratrice a constaté des dégâts plus importants que ceux évalués lors du démontage des vitraux. Une plus-value de 3 360€ Hors Taxes est à prendre en compte.

Le conseil municipal accepte et inscrira cette dépense au budget 2017

Séances de cinéma avec Scéni Qua Non

Il est décidé d'organiser des séances de cinéma avec le cinéma itinérant Scéni qua non.

Le montant de la participation communale de 1,00€ par habitant sera inscrit au budget 2017.

Spectacle de la Compagnie du Globe

Le conseil accepte la proposition de chants a capella de la Compagnie du Globe pour l'année 2017 et inscrira la somme forfaitaire de 330€ au budget primitif 2017.

Ouverture de crédits au compte 218 du service des eaux pour l'achat d'un véhicule Peugeot Expert en remplacement de celui qui a été mis en épave.

Dépense Article 218 : + 1665€

Dépense article 2315 Immobilisations en cours : - 1665€

Compteurs d'électricité

Considérant que les communes ont pour vocation de servir l'intérêt général, et que les programmes des compteurs communicants visent au contraire à favoriser des intérêts commerciaux ; Considérant qu'il n'est économiquement et écologiquement pas justifié de se débarrasser des compteurs actuels qui fonctionnent très bien et ont une durée de vie importante ; Considérant que les compteurs communicants sont facteurs de risques pour la santé des habitants et pour le respect de leur vie privée, le conseil municipal de CRUX LA VILLE



- rappelle que les compteurs d'électricité appartiennent aux collectivités et non à Enedis.
- décide que les compteurs de propriété de la collectivité, ne seront pas remplacés par des compteurs communicants (de type linky ou autre), et qu'aucun système relevant de la téléphonie mobile (GPRS ou autre) ne sera installé sur ou dans les transformateurs et postes de distribution de la commune.
- demande au Syndicat Départemental d'Energie Electrique d'intervenir immédiatement auprès d'Enedis pour lui signifier que les compteurs communicants ne doivent pas être installés à CRUX LA VILLE.

Conditions de répartition de l'actif et du passif du Syndicat intercommunal pour l'aménagement de l'Aron en vue de la dissolution du syndicat

Suite à la délibération du 28 juillet 2016, approuvant le projet de dissolution du syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin de l'Aron, le conseil municipal, décide de fixer les conditions de répartition de l'actif et du passif du syndicat au prorata du nombre d'habitants par communes

Autorisation pour le règlement des dépenses d'investissement préalablement au vote du BP 2017

Préalablement au vote du budget primitif 2017, la commune de Crux-La-Ville ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser 2016. Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2017 et de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement imprévues et urgentes, le conseil municipal peut, en vertu de l'article L. 161-1 du CGCT, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016.

A savoir: - Chapitre 23 : 20 871.50 euros

Le conseil municipal autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement 2017 dans la limite des crédits repris ci-dessus avant le vote du budget.

Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour la réhabilitation des logements du presbytère.

Afin de réhabiliter les logements du presbytère au niveau des menuiseries, de l'électricité, du chauffage et de l'isolation, le conseil municipal décide de solliciter la DETR afin de pouvoir engager ce projet.

Le coût de l'opération s'élève à 46 793.37€ H.T

Le conseil municipal envisage de réaliser ce projet sur 2017 et 2018 et sollicite une subvention de 40% de DETR afin de pouvoir réaliser ces travaux, soit 18 717.35€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/01/2017

Recrutement contractuel en vertu de l'article 3-3, 5° de la Loi 84-53 du 26/01/1984

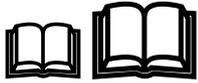
Le conseil municipal autorise le Maire à recruter un contractuel en vertu de l'article 3-3,5° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 pour pourvoir un emploi dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité.

Renouvellement du CDD Mme Van Hollebeke

Mme Christelle Van Hollebeke est employée en CDD depuis le 1er août 2012 son contrat est établi jusqu'au 31 janvier 2017.

Le conseil municipal, décide de renouveler dans les conditions suivantes :

- Renouvellement : 1er février 2017
- Contrat: CDD
- Durée : 6 mois
- Temps de travail hebdomadaire: 22 heures
- Emploi : adjoint technique
- Indice Brut : 347 Indice Majoré: 325



Les fonctions sont les mêmes que précédemment.

Forêt communale : Martelage et vente de la Parcelle 1

Le Conseil municipal demande à l'Office National des Forêts :

- le martelage et la vente des grumes de la parcelle 1 au titre de l'exercice 2017
- La délivrance au profit des affouagistes des houpriers.

Autorisation pour règlement des dépenses d'investissement préalablement au vote du BP 2017

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2017 et de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement imprévues et urgentes, le conseil municipal peut, en vertu de l'article L. 161-1 du CGCT, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016.

A savoir: - Chapitre 21 : 21 814.95 euros qui se répartissent comme suit :

- compte 2117 : 3 861€
- compte 21318 : 7 350€
- compte 2135 : 300€
- compte 2151 : 12 500€
- compte 21534 : 1 075€
- compte 2188 : 3 260€

. Renouvellement convention avec cabinet vétérinaire, SCP Cabinet vétérinaire Coeur de Nièvre, pour la prise en charge animaux errants pendant les périodes de fermeture de la fourrière

6. Renouvellement convention déneigement et salage avec l'ETA Girard pour l'année 2017.

Service de l'eau :

Le Conseil municipal décide de supprimer le service de fermeture des compteurs d'eau pour l'hiver à compter du 1er février 2017. Il demande aux abonnés de protéger les compteurs et de vidanger les installations en cas d'absence.

Pour toute demande d'intervention exceptionnelle des agents sur les compteurs il sera demandé une somme forfaitaire de 50€.

Soutien au projet d'électrification de la ligne Nevers-Chagny

Le Conseil municipal décide de soutenir le projet de la voie ferrée Centre Europe Atlantique qui comprend l'électrification de la ligne ferroviaire Nevers Chagny, la réalisation d'une gare de correspondance TER-TGV ainsi qu'un raccordement offrant un nouvel itinéraire via le Creusot par les TGV reliant Strasbourg à Lyon.

Il demande que soient prioritaires :

- l'électrification entre Nevers et Chagny
- la réalisation de la correspondance TER-TGV du Creusot.

Informations diverses :

Panneaux de rues et plaques : Dernière tranche de travaux en 2017, de Montpillard à Bicherolles 1478€ H.T.

Eglise : Travaux d'étanchéité sur la toiture, pose de gouttières et remplacement de chéneaux

Informations sur les travaux envisagés en 2017 : voirie et réhabilitation logement du 1^{er} étage du presbytère et rénovation de toutes les cheminées.

Accord subventions : Sapeurs-Pompiers : 200€ Assurance SP : 1092€ ; Anciens combattants 40€ par association ; Bibliobus : 60€ ; Camosine : (participation par habitant) ; Comité des Fêtes : 300€ ; Croix rouge : 100€ ; Fondation Patrimoine : 50€ ; Rando Vadrouille : 50€ ; Resto du cœur : 100€ ; .

Participations Compagnie du Globe : 330€ ; Cinéma : 300€ annuel



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Comme l'exige la nouvelle réglementation, la commune de Crux ne pourra plus instruire les demandes de cartes d'identité à compter du 22 mars 2017.

Les usagers devront se rendre dans l'une des 15 communes équipées d'un dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise des empreintes :

Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Clamecy, Corbigny, Cosne-Cours-sur-Loire, Decize, Donzy, La Charité-sur-Loire, Lormes, Luzy, Montsauche-les-Settons, Nevers, Prémery, Saint-Pierre-le-Moutier, Varennes-Vauzelles.

La remise de la carte nationale d'identité s'effectuera auprès de la mairie de dépôt de la demande.

L'utilisateur qui dispose d'un accès internet pourra également effectuer sa pré-demande en ligne.

ANALYSE DE L'EAU : L'EAU DE CRUX TOTALEMENT CONFORME !

Par arrêté préfectoral du 20 janvier 2017, l'eau d'alimentation de la commune est désormais conforme aux exigences de qualité en vigueur. Elle est donc utilisable à toutes fins alimentaires. Des contrôles sur le réseau du SIAEP du Bazois, pour les taux d'arsenic et de fluor, seront mensuels durant un an puis bimestriels.

ETAT CIVIL:

Ils nous ont quittés

M. Michel BOUTMY-GARNIER le 23 décembre 2016, conseiller municipal de 1971 à 1983

Madame Raymonde RIGNAULT le 29 décembre 2016

Madame Chantal AUGER le 1er janvier 2017

Madame Solange COMTE le 26 janvier 2017

Madame Nadine BORDAS le 26 janvier 2017, conseillère municipale de 1995 à 2001.

PAROISSE



**Une messe sera célébrée en l'église de Crux la Ville
le dimanche 18 juin à 10h30.**

INFORMATIONS PRATIQUES.....

JOINDRE LA MAIRIE



ouverture au public: mardi, jeudi, samedi de 9H à 12H

TEL 03 86 58 35 65

MAIL mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

SITE INTERNET de Crux la Ville <http://crux-la-ville.fr>

BIBLIOTHEQUE :



La bibliothèque de Crux-La-Ville est ouverte au public le mercredi après-midi de 14h à 16h, le matin étant réservé pour l'accueil des élèves.

Vous y trouverez un choix important de romans, documentaires, etc.

Si vous êtes intéressés par d'autres livres, nous pourrions vous les proposer par l'intermédiaire de la Bibliothèque de la Nièvre qui met à notre disposition de nombreux documents.

AGENCE POSTALE



Ouverte mardi, mercredi, vendredi et samedi matin de 9h à midi; jeudi de 14h à 17h

DÉPÔT DE PAIN



Pour le service « Dépôt de pain » vous pouvez appeler Sylvie au 03 86 58 31 10

SITE INTERNET OFFICIEL DE CRUX LA VILLE.

Activités sur le site pour l'année 2016 : 12146 visiteurs, 57 pays, 920 villes et 41854 pages consultées.

Le site est mis à jour quotidiennement, il vous donne accès à de multiples informations ; n'hésitez pas à le consulter !

INFORMATIONS PRATIQUES.....

Préparation militaire

18 au 28 avril 2017



ARMÉE DE L'AIR

STAGE DECOUVERTE DE L'ARMÉE DE L'AIR
A DIJON

**VOUS AVEZ ENTRE 16 ANS ET 30 ANS, de nationalité française
VOUS ETES PLUTÔT SPORTIF (VE) ET EN BONNE SANTE
CANDIDATEZ à cirfabourgogne@orange.fr
ou au 03 80 11 23 35 jusqu'au 24 mars.**

STAGE GRATUIT

Hébergement (internat), restauration et habillement pris en charge par l'armée de l'air.



Les jeunes dès 16 ans sont tenus de se déclarer en mairie pour être recensés. L'attestation de recensement obtenue est nécessaire pour effectuer la JDC (Journée Défense et Citoyenneté). Elle doit être présentée pour les inscriptions aux concours et examens d'état (permis de conduire, bac etc...).



1, Place de la République Saint-Saulge



Tél .03 86 58 21 10

Des plaquettes RELAIS ACCUEIL « Espace Socio Culturel Coeur du Nivernais » sont disponibles en mairie. Elles mentionnent tous les services et démarches offerts par la Maison de services au public animé par Cathy Larue. contact@escn58.info

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE

Les services de cette association sont ouverts à tous publics pour ménage et repassage, courses, maintien à domicile. Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière.

Renseignements au bureau 11 rue du Commerce Saint-Saulge

Tél.03 86 58 37 85

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fusion de la Communauté de Communes

Le mot de la Présidente

Une grande page se tourne, la communauté de communes le Cœur du Nivernais, dont nous sommes fiers quant à ses réalisations, n'existera plus au 1^{er} janvier 2017, subissant la loi Notre et par arrêté de Monsieur le Préfet en date du 17.11.2016.

La fusion avec la communauté de communes des Amognes et du Bon Pays, avec seulement trois communes (Ourouer, Balleray, Nolay) a été effective. Cette nouvelle communauté de communes comptera désormais 9 000 habitants et se nommera « communauté de communes Amognes Cœur du Nivernais ». Son siège sera à Saint-Benin-d'Azy mais le bureau de Saint-Saulge restera ouvert avec les agents de développement Marie AUGER et Thomas BRULEBOIS., Martine RAMIER faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 31.12.2016.

Depuis 2000, le Cœur du Nivernais a été géré par des hommes et des femmes responsables, avec une seule idée en tête, la bonne marche de la collectivité et le souci de la gestion des deniers publics. Des élus désintéressés qui n'ont fait que du bénévolat sans jamais percevoir un centime, je veux les remercier tous chaleureusement.

Le travail s'est toujours déroulé dans une ambiance positive, avec des discussions et des échanges toujours constructifs, qui a permis de nombreuses réalisations pendant ces 16 années pour un investissement total de 9 055 000 € sur le territoire. L'EHPAD, La Marine, l'entretien et les investissements sur le camping du Merle et sur le barrage, la mise en place de la collecte des ordures ménagères et des bio-déchets, le tourisme de mémoire, la base et les sentiers VTT, la mise en route du SPANC, l'Opération Collective du Maintien de l'Artisanat du Commerce et des Services (OCMACS), le soutien au centre social, aux écoles et au collège, le Syndicat d'Initiative, le feu d'artifice de l'étang du Merle.

La communauté de communes travaille actuellement à la création d'un sentier autour de l'étang du Merle avec la réalisation de deux passerelles. Le chantier devrait débuter au début de l'année 2017.

Le toit de la salle polyvalente de Saint-Saulge souffrant d'infiltrations sera très prochainement réhabilité par la société SMAC.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

Je veux remercier aussi tout le personnel de la communauté de communes pour le travail accompli durant toutes ces années et tous les élus qui m'ont soutenue, toujours dans un climat de confiance. Ces 16 années avec des soucis mais aussi des joies je les ai vécues intensément, toujours avec le même esprit de service et de fidélité à notre territoire, esprit qui a aussi animé les Vices-Présidents et les délégués communautaires.

Et pour l'avenir

Les délégués communautaires du Cœur du Nivernais ont travaillé en commission avec les délégués des deux autres communautés de communes pour préparer les orientations et les choix de la future communauté de communes.

Qu'est-ce que cela change concrètement ?

Le taux d'imposition du Cœur du Nivernais étant bas malgré toutes les réalisations, par rapport aux deux autres communautés de communes, la fusion avec les Amognes et le Bon Pays engendrera une fiscalité à la hausse. Néanmoins, cette hausse pourra être lissée sur plusieurs années (jusqu'à 13 ans) pour éviter une augmentation trop importante en une seule fois.

Au 1^{er} janvier 2017, les compétences exercées sur le territoire du Cœur du Nivernais ne seront pas modifiées. Il n'y aura donc pas de bouleversements. Les services pratiqués et leurs prix resteront inchangés (contrôle assainissement, collecte des ordures ménagères). La future assemblée travaillera pour harmoniser les services des trois anciennes communautés de communes (SPANC, Ordures Ménagères, Voirie...). Dans ce cadre, une légère modification des jours de collecte des ordures ménagères pourrait avoir lieu en cours d'année. Les habitants concernés seront bien entendu informés en temps voulu de ces éventuelles modifications.

Les élus devront aussi choisir de prendre la compétence voirie (au plus tard en 2019) ou bien la rétrocéder aux communes.

A terme, la future communauté de communes pourra monter en compétence jusqu'en 2020, date à laquelle elle héritera des communes et des syndicats, l'assainissement collectif et la distribution d'eau potable.

D'ici là, je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes et une très bonne année 2017.

Bernadette LARIVÉ

La nouvelle communauté de communes « Amognes Cœur du Nivernais » est présidée par Mr Christian PERCEAU assisté de 7 vice-présidents. Chacun de ces derniers aura la charge d'une commission.

Croix Rouge française

Union locale Saint-Saulge

Dans le cadre du nouveau mandat 2017/ 2021, le bureau a été partiellement renouvelé et est maintenant composé de neuf membres, sept avec des fonctions et deux sans fonction mais qui participent et donnent leur avis sur les actions à mener. C'est une équipe soudée qui se réunit régulièrement pour suivre les différents dossiers et étudier les possibilités de mettre en oeuvre les actions utiles pour les bénéficiaires.

La Vesti boutique est ouverte à tous. Vous pouvez y trouver vêtements, chaussures, objets divers à petits prix. Nous avons aussi à disposition quelques vêtements neufs, domaine dans lequel nous envisageons de nous développer dans l'avenir.

La Croix Rouge est une association caritative et tous les fonds récoltés lors de la vente de nos produits, de la collecte annuelle et de nos manifestations sont intégralement utilisés pour venir en aide aux plus démunis.

L'unité locale travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales du conseil départemental de la Nièvre. Afin de venir en aide au plus grand nombre, **l'unité locale a signé une convention avec la banque alimentaire**. Cela nous permet de collecter et récupérer des denrées alimentaires sèches que nous pouvons ainsi distribuer à nos bénéficiaires. En plus de ces produits, nous pouvons maintenant étendre cette



offre avec quelques produits d'entretien ainsi que des kits d'hygiène.

Nous avons toujours en projet d'étendre nos activités mais les locaux actuels ne nous permettent pas de franchir ce pas. Nous vous tiendrons informés dès qu'une solution pérenne et correspondante à nos besoins aura été trouvée.

Nous vous rappelons que **nous récupérons le linge en bon état et le linge usagé** que nous revendons au poids à une société de traitement de textiles. La seule exigence qui nous soit donnée est que les produits soient **secs**. Si des produits ont pris l'eau, c'est l'intégralité du camion qui nous est retourné. Nous avons également en projet de mettre à disposition de certaines communes des collecteurs de linge. Ce projet ne pourra aboutir qu'avec la mise en place de ces derniers par la société récupératrice des textiles.

Des manifestations sont organisées chaque année afin de récolter des fonds (riffles, repas d'automne, brocante) pour faire connaître notre Association, recruter de nouveaux bénévoles ... aussi nous vous attendons nombreux dans ces moments de convivialités. Les dates de celles-ci vous seront communiquées dès que possible. Nous vous réserverons comme toujours le meilleur accueil ainsi qu'une écoute attentive.

Union locale 9, rue Thiers Saint Saulge 09 67 01 02 12

Ouverte du lundi au vendredi de de 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h à 17 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'imprimé CERFA n° 15646*01 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est à présent accessible sur le site **www.service-public.fr**.



Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Nièvre a pour mission de vous conseiller gratuitement sur tout projet de rénovation ou de construction.

Information et prise de rendez-vous :

CAUE de la Nièvre 3, rue des Trois Carreaux 58000 NEVERS 03 86 71 66 90

Site www.cauenievre.com

Mail caue58@wanadoo.fr

PLAN CADASTRAL FRANÇAIS

Disponible en ligne, ce service permet de rechercher, consulter et commander les feuilles de plan. La recherche se fait par commune, par adresse ou par référence cadastrale.

www.cadastre.gouv.fr

VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL

*S'il est identifié contactez le fichier central au 0810 778778.

*Identifié ou non, déclarez sa perte à la fourrière départementale :

Refuge de Thiernay



58160 La Fermeté

Tél: 03 86 58 41 44



De plus, vous pouvez visionner les animaux trouvés par la fourrière sur le site Internet du refuge:
www.refuge-thiernay.com

Horaires d'ouverture de la fourrière : été : de 9h à 12h et de 14h à 18h

hiver : de 9h à 12h et de 13h à 17h



Votre Rendez-vous avec l'Ecole

Une fête de Noël joyeuse et musicale

Le vendredi 9 décembre 2016, la fête de Noël du RPI Bazolles / La Collancelle / Crux-la-Ville a eu lieu dans la salle des fêtes de Bazolles.

Avant d'assister à un spectacle présentant des "histoires à croquer ou à dévorer", les enfants ont démontré leurs talents de chanteurs devant un public conquis. Les Kids United n'ont qu'à bien se tenir, la relève Nivernaise est fin prête pour accéder à une notoriété dépassant les frontières du canton ! En outre, les chansons choisies ont permis aux enfants d'évoquer les thèmes du respect et de la solidarité en cette journée de la laïcité.



Les élèves ont ensuite accueilli le Père Noël qui a distribué un panier repas à chacun, tandis que les familles profitaient d'un buffet convivial. L'équipe enseignante remercie d'ailleurs vivement tous ceux qui ont aidé, de près ou de loin, à l'élaboration de la soirée.

Félicitations également à Gaëlle, élève de CM2 à Crux-la-Ville, qui a été l'heureuse gagnante de la tombola organisée, et qui a reçu un gigantesque panier garni !

Spectacle à Varennes-Vauzelles

Le jeudi 9 Février 2017, les élèves de Crux-la-Ville sont allés au centre culturel Gérard Philippe de Varennes-Vauzelles afin d'assister au spectacle poétique et musical « les bruits du noir » par la Compagnie Choc Trio.



Votre Rendez-vous avec l'Ecole



Les Bruits du noir aborde avec humour, poésie et musique les peurs qui surviennent dans l'obscurité et en particulier celles provoquées par des bruits que notre perception subjective transforme en monstres effrayants.

Les frais de transport ont été pris en charge pour moitié par la MCNA de Nevers ce qui nous permettra plus aisément de renouveler l'expérience.

Menaces sur les écoles rurales

Les propositions pour la carte scolaire 2017 sont en cours de discussion. Ce ne sont pas moins de 18 écoles qui sont menacées de fermetures de classes. Si les écoles de Crux et Bazolles ne sont pas concernées cette année par les fermetures envisagées, on peut se demander ce qu'il adviendra à plus ou moins court terme. En effet, le rapprochement envisagé des élèves de CM2 avec la ville de leur futur collège laisse craindre le pire quant à la pérennité des petites écoles rurales ...

CRUX DANS L'HISTOIRE

LA VIE A CRUX LE CHATEL FIN XVIII^e siècle

Le territoire actuel de Crux-la-Ville comprenait avant la Révolution deux paroisses : Crux-la-Ville et Crux-le-Châtel.

Cette dernière avait pour centre le château, implanté au Berle. Ces deux paroisses formaient « la terre de Crux », gouvernée par une dynastie seigneuriale implantée depuis le XIV^e siècle : les De Damas, qui devinrent au XVII^e siècle les De Damas-Crux. Leurs possessions à Crux furent vendues comme bien national à la Révolution, sauf les bois que la Restauration (après Napoléon) rendit au marquis de Byron, gendre du dernier comte, qui racheta ensuite à différents particuliers les étangs, le moulin d'Aron et l'ancien presbytère.

La paroisse de Crux-le-Châtel regroupait les hameaux de Les Serrées, Ménetreuil, Ligny, Les Ravées, le Berle, Les Maisons du Bois.

Le domaine seigneurial lui-même comprenait le château dont il ne reste que le pavillon nord, le pavillon sud et les bâtiments d'exploitation (le corps de logis principal situé entre les deux pavillons ayant été rasé à la Révolution), le presbytère à 200 mètres au nord à l'endroit dénommé " La Cure " ou " Le Pavillon", le cimetière de la paroisse autour du presbytère, et l'église accolée au pavillon nord, dans laquelle ont été enterrés, outre les seigneurs, certains serviteurs qui ont eu cette faveur.

Cette église était encore reconnaissable dans les années 1960/1970, mais la toiture avait commencé à se dégrader après la guerre de 1939-1945.

Côté Est, elle présentait cinq baies qui avaient été bouchées par des briques en 1880.

Le portail nord, surmonté d'un oculus, bouchés plus tard par de la maçonnerie, était la pièce maîtresse architecturale.

Cette façade aurait mérité d'être conservée en la consolidant, mais son sort, comme le reste de l'église, est scellé depuis qu'un arbre a poussé au milieu de ce pignon nord ...



Photo prise dans les années 1930

CRUX DANS L'HISTOIRE

Un four banal existait au sud des dépendances : une carte postale du début XX^e siècle en témoigne.



Jacques Tirion, secrétaire de mairie jusqu'en 1991, a retrouvé un document précieux publié en 1986, par Jacqueline Baynac, historienne à Nevers: *les carnets* de Claude FLEURY (1742-1801), domestique élevé au château avec les enfants issus du mariage du comte Louis-Alexandre de Damas-Crux (*photo du tableau le représentant*) et de Marie-Louise de Menou.

Claude Fleury était devenu l'homme de confiance du comte Louis-Etienne de Damas-Crux jusqu'à l'émigration de celui-ci en 1792, car ce dernier était un proche du futur Louis XVIII. Claude Fleury ensuite fut procureur de l'éphémère commune de Crux-le-Châtel et acquéreur de biens nationaux du domaine. Sa chronique s'étend de 1768 à 1774 et nous décrit un mode de vie très évolué. On savait faire fructifier les richesses de la terre, dans une conception humaniste très représentative de l'esprit des « Lumières »...mais sous la férule du Château.

Les comtes avaient sous leur tutelle plusieurs citoyens et en élevaient d'ailleurs certains ; ainsi dans les années 1760 « un nègre de Guinée » confié à M. le curé par le comte, fut baptisé avec, comme marraine, Marie-Louise de Menou (archives paroissiales). Les notes de Claude Fleury décrivent donc la vie sous le comte Louis-Etienne, colonel d'infanterie souvent absent, comme son frère l'abbé François de Damas, résidant tantôt à Nevers comme vicaire général, tantôt à Crux. Le château a été reconstruit dans les années 1760, il y est fait référence dans ces carnets, notamment grâce au travail des **carriers**. Du site de l'Autrevelle, ont été extraites les pierres ayant servi à édifier le château de Crux le Châtel, les prés en bosses et en creux autour de l'Autrevelle en sont la trace.

Les châtelains possédaient tous les **étangs** de l'actuelle commune de Crux, y compris l'étang de Bicherolles qui allait jusqu'à La Queue de l'Etang, tout comme l'ancien étang de Beaureplet. Ils avaient en tout 17 étangs.

CRUX DANS L'HISTOIRE

Comme cela a été présenté dans le numéro 72 d'*Infos-Crux* (mars 2015), les comtes de Crux-le-Châtel pratiquaient le **flottage du bois** coupé de leurs forêts destiné à Paris : au milieu du XVII^e siècle, un premier détournement des eaux des étangs de Chausselage et d'Aron envoya par la tranchée de la Vaucreuse, le bois flotté à la rivière Beuvron, affluent de l'Yonne. Le système fut complété en 1780, par l'extension de **la rigole de la Vaucreuse**, en remontant jusqu'aux étangs de Fonds-Thomas et Ligny. A la fin de l'hiver étaient comptées les piles de bois destiné au flottage avant leur long voyage. L'exploitation de la forêt ne se borne pas à la coupe du bois, elle s'accompagne d'une véritable sylviculture, avec entretien de pépinières d'espèces variées, le bois demeurant une matière première essentielle ; parmi les plantations sont cités les ormes, les frênes, le blanc de Hollande qui serait une variété de tilleul.

La culture de la luzerne, exceptionnelle à cette époque, était pratiquée à Crux, afin de permettre la rotation des cultures en rompant l'obligation de la jachère triennale. La luzerne chez les de Damas était utilisée pour le cheptel.

La pomme de terre a été expérimentée avec une variété locale mettant en concurrence celles d'Alsace et du Morvan.

On faisait pousser des orangers comme dans de nombreux châteaux pourvus d'une orangerie. Mais, la plus grande originalité d'alors, à Crux, était la plantation de **mûriers du ver à soie**. Le comte avait envoyé Claude Fleury dans les monts du Lyonnais pendant trois mois, pour l'initier à cet élevage. Au retour, il décrit sa pratique : « tout ce mois j'ay été occupé aux vers à soye et ils ont commencé à éclore le 20 de may, l'autre partie le 24 et ay finit de 7 juillet »(1773) et « des cocons j'en ay eu 182 sans être fournayer, après avoir fournayer 134 » (« orthographe » reproduite); suit la commercialisation du produit : « j'ay conduit mes cocons à Moulins » ; « à Nevers il a fallu 8 livres de cocons pour une livre de soye » (22 juillet 1773) .

Des superficies de terres étaient réservées aux chènevières. **Le chanvre**, semé d'avril à juin, puis cueilli en juillet-août, était mis à tremper : en 1773, le 19 juillet « nous avons mis notre chanvre dans l'eau ». Le rouissage faisait libérer la filasse utilisée pour la toile de ménage.

La pêche des étangs est mentionnée, notamment ceux d'Aron et de Bicherolles, mais également un autre hors territoire de Crux, l'étang Gouffier. Elle se faisait en octobre mais aussi en période de Carême, où le poisson se consommait le plus. Les étangs étaient vidés tous les trois ans ; ils étaient empoisonnés surtout de carpes forsières adultes mâles dits « au lait » et de femelles dites « aux œufs ». La pêche était gardée dans les viviers du château. Le poisson des étangs de Crux alimentait aussi les grandes villes : il était transporté par des bateaux appelés bascules, dont le fond était un vivier. Ceux-ci étaient présents sur l'Aron et la Loire (étude de L. Gueneau sur l'organisation du travail à Nevers aux XVII^e/XVIII^e siècles).

La chasse était pratiquée pour le chevreuil, souvent mentionné, mais aussi le loup, qui, à cette époque, était en mesure de s'attaquer aux hommes ; ainsi, « de la nuit du 21 septembre 1773 au jeudi un mauvais loup a blaiissé à la tête un nommé (orthographe reproduite) Germain Levêque de Cloiseau ; le loup a été tué au goyard » (gouyard sans doute).

CRUX DANS L'HISTOIRE

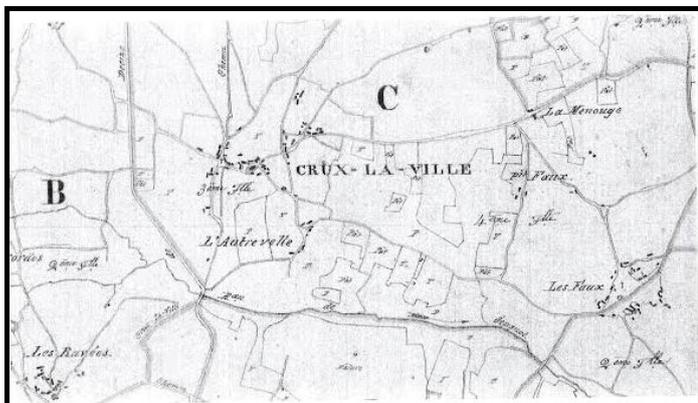
Claude Fleury était envoyé régulièrement aux **foires**, notamment de Châtillon, de Saint Révérien , de Champallement celle du bourg de Crux n'est jamais mentionnée. Les carnets font état de soins d'un « artiste-vétérinaire » à Crux, profession alors peu répandue.

Parmi **les fêtes** célébrées, sont notées celles de Carnaval et du mercredi des Cendres, qui étaient chômées. Les réjouissances étaient de mise, car succédait à ces deux jours la longue période de restrictions du Carême. Le dimanche des Brandons (fin de l'hiver) était noté comme une date importante du calendrier. Le jeu de quilles était, avec la chasse, la distraction la plus courante ainsi que les invitations à dîner ; le repas se prenait au début de l'après-midi et le souper assez tard dans la soirée. Les boissons signalées sont le vin, celui de Bourgogne venait de Corbigny, mais on buvait aussi du muscat (provenance non précisée), ainsi que la bière venant de Paris.

Ce journal quotidien d'avant la Révolution brosse le tableau d'une époque florissante dans les productions et cultures ; certainement que le territoire de Crux menait une vie assez privilégiée dans la campagne d'alors, où la plupart des citoyens avaient un travail ou une occupation, mais dans des conditions de liberté sans doute relatives ou peu enviables. Quant au terme « égalité » de la devise républicaine, il faudra attendre 1789 ! Et... pour celui de « fraternité », on ne sait pas, à travers le lourd travail de Claude Fleury, la question reste entière.

Michel Geoffroy 30/01/2017

CADASTRE NAPOLEONNIEN SUR LE SITE DE CRUX



Ancien Cadastre

Début 2015, les services fiscaux ont versé aux archives départementales les 4500 plans formant la collection du cadastre dit napoléonien de la Nièvre (1841).

Ces plans manuscrits vont tous faire l'objet d'une restauration, d'une numérisation puis de leur mise en ligne. Cette opération financée par le Conseil départemental avec la participation du ministère de la Culture va se poursuivre jusqu'en 2018.

A ce jour, les communes d'Achun à Gimouille et la ville de Nevers sont accessibles sur notre site Internet . Donc le cadastre de Crux est en ligne.

ON PARLE DES CRUXOIS

TAÏCHI ET QI-GONG A CRUX: LES STAGES SE POURSUIVENT

Dans le précédent *Infos-Crux* (octobre 2016), vous était présenté le compte-rendu d'un stage de deux jours qui s'est tenu pendant les stages de peinture autour du week-end de la brocante. Cette première présentation à Crux était conduite par Evelyne GEOFFROY professeur certifiée dans les deux disciplines. Rappelons que le qi-gong (prononcer chi-kong) est une pratique d'auto-massages et mouvements destinés à entretenir sa santé, tandis que le taïchi-chuan est un art martial interne (face à un adversaire fictif). Evelyne donne gratuitement ces séances quand elle vient dans sa résidence secondaire cruxoise. De nombreuses et nombreux participants aux deux journées d'août ont manifesté le désir d'avoir des prolongements de ces exercices; c'est pourquoi un mini-stage a eu lieu l'après-midi du 27 octobre à la salle des fêtes et un autre au même endroit le 22 février.

Les prochains stages auront lieu le mercredi 3 mai (mini stage) avec une première séance à 15 h et une deuxième à 18 h 30 avec possibilité d'enchaînement des deux modules ; puis un stage plus complet sur le modèle de celui d'août 2016 : les 9 et 10 août toute la journée, toujours à la salle des fêtes.

renseignements au 06 72 28 47 72 ou en écrivant à evgi.geoffroy@orange.fr



RESULTATS ET REUSSITES A PARTAGER

CROSS ET TRAIL Résultats de Loïc Monsarat aux épreuves programmées fin 2016

*Trail de Cluny, 30km: 3^{ème}

*Championnat de France de trail le 12/11/2016, 3^{ème} et premier par équipe

*Trail de Nantes, fin novembre: 2^{ème} place derrière Guillaume Perreti qui a battu le record de la traversée du GR 20 en Corse.

“Malgré une pubalgie contractée mi-novembre et difficile à guérir, la saison de cross a été bonne: début janvier, championnats de cross de la Nièvre et une seconde place dans ma nouvelle catégorie : les masters. Premier par équipe. Fin janvier, 2^{ème} du championnat de Bourgogne Franche Comté à Lons le Saunier sur 250 coureurs. Cela avec une température de moins 8°C et de la neige. Premier également par équipe. Le 5 février, demie finale des championnats de France de cross à Chateaufort dans la Haute Marne, quinze jours après le championnat de Bourgogne. Un peu affaibli au départ par un rhume sévère, je termine 9^{ème}, 2^{ème} bourguignon et premier par équipe.

ON PARLE DES CRUXOIS

Samedi 11 février, le **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE CROSS DES POMPIERS** avait lieu sur le camping et une partie de la plage de l'étang du Merle. Cette belle épreuve, **organisée par le Centre de Secours de Crux la Ville**, a rassemblé 250 pompiers. Je termine premier, catégorie « masters ».

Ma prochaine échéance sera le Cross National des Pompiers, en Haute Marne, le 18 mars 2017 avec, en ligne de mire, le titre en master.”

La saison de TRAIL va commencer le 17 avril, une manche du TOUR TRAIL National à Buis les Baronniees puis, fin avril, le Championnat de France de Trail des Pompiers en Vendée.



ATHLETISME “Après un hiver froid dont on n’avait plus l’habitude, il fut dur de s’entraîner sans salle couverte ; les Championnats du Monde sur piste étaient en Australie, en octobre dernier. Je n’ai pu y participer : trop loin (trop cher pour un club), trop de décalage horaire, préparation non adaptée au changement d’hémisphère. En Australie, c’était le début du printemps...”

J’ai participé aux Championnats de l’Essonne, dans une salle « au top » à Fontainebleau, où le bataillon de Joinville s’entraîne ainsi que de nombreux champions dans toutes les disciplines. C’était le 18 décembre 2016, dans le cadre agréable de la forêt de Fontainebleau (je ne peux m’y entraîner !) et j’y ai fait un 200M en 28’’38, une cinquième place, avec des jeunes de moins de 40 ans !

Plus récemment, aux Championnats de France master en salle (puisque c’est le nouveau nom des vétérans, anglicisme oblige) j’ai couru les 10 et 11 février à Val de Reuil (27) : sur 200 m, 2^{ème} en 28’’76 et 400m, 2^{ème} en 68’’50 .” Daniel DEBONNAIRE

On parle des cruxois...à Arthel !

ANNIE JEANNERET ET SON SALON LITTERAIRE A ARTHEL

De la Grange des Serrées - lieu culturel et artistique bien connu depuis des années dans notre région – au château d’Arthel, dans l’ouvroir Ste Marie qu’elle habite désormais, il n’y a que quelques kilomètres, et les fidèles du festival et de son animatrice sont désormais rejoints par les habitants du beau village d’Arthel. Tous les premiers jeudis du mois s’est créée ainsi une agréable habitude : se rendre dans le salon d’Annie Jeanneret pour présenter et écouter des textes très variés, de la poésie à la philosophie en passant par les romans, les nouvelles ou les essais philosophiques.

L’entrée est gratuite, pour un moment convivial agrémenté de nourritures terrestres, chacun apportant quelque chose à boire ou à manger. Avec l’hôtesse, on sait que le piano sera lui aussi toujours présent avec Chopin, Beethoven ou des improvisations par elle même.

C’est l’occasion de retrouver là de nouveaux ou d’anciens amis, de Crux la Ville ou d’ailleurs, amoureux de la littérature et de l’art, en toute simplicité mais avec enthousiasme et bonne humeur. Un rendez-vous à ne pas manquer.

*OUVROIR SAINTE MARIE - CHATEAU D’ARTHEL Salon littéraire tous les premiers jeudis du mois
Entrée gratuite Réservations : Annie JEANNERET/06 18 09 68 39*

Associations : Passé et Avenir

LE CLUB DE L'AMITIE s'est réuni le 24 novembre 2016 pour la traditionnelle choucroute du Téléthon.

Dans une ambiance très conviviale, grâce aux dons des artistes locaux et des particuliers la somme de 766€ a été récoltée. Merci aux généreux donateurs. Ce jour-là, le club a eu la visite de deux représentants de la Direction Départementale du Téléthon très satisfaits de l'organisation et de l'ambiance. Merci à tous les bénévoles qui contribuent à la bonne marche du Club.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Cross Départemental des Sapeurs Pompiers de la Nièvre

230 Sapeurs Pompiers représentant 37 Centres de Secours de la Nièvre ont participé, samedi 11 février, au cross départemental organisé cette année par le Centre de Secours de notre commune. C'est sur des parcours allant de 2 kms à 8,800 kms, suivant les catégories, que se sont déroulées les épreuves l'après midi avec un départ et une arrivée du camping de l'Etang du Merle.

Résultats de nos Sapeurs Pompiers :

- Adjudant chef Loïc Monsarat 1^{er}

Catégorie Sénior :

- Caporal chef Mike Beaugrand 8^{ème}
- Sapeur Dylan Beaugrand 28^{ème}



Catégorie Vétéran 1 :

Félicitations à tous et rendez-vous pour le cross national des Sapeurs Pompiers qui se déroulera en Haute Marne.

Merci à Christophe et Valérie, gérants du camping, pour leur accueil.

COMICE AGRICOLE

Des volontaires sont attendus pour la réalisation du char de Crux la Ville qui sera présenté au Comice Agricole de Saint-Saulge : appeler JC Le Bihan au 03 86 58 22 14.

COMITE DES FETES

L'arbre de Noël

L'arbre de Noël a eu lieu le dimanche 18 décembre: un après-midi créatif qui fut apprécié de tous les enfants qui attendaient l'arrivée de Père Noël.

C'est autour d'un goûter que la journée s'est terminée dans une ambiance conviviale.

Associations : Passé et Avenir

Décorations de Noël

Depuis plusieurs années, des bénévoles ont décidé de décorer au moment de Noël la commune de Crux la Ville. Mais cela n'est possible qu'avec l'utilisation de gros matériels appartenant à l'entreprise Gauge: les bénévoles tiennent à remercier chaleureusement pour leur gentillesse et leur participation gracieuse Charles Gauge et Jérémy Chenouard. A l'année prochaine.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'est déroulée le lundi 16 janvier 2017 à 20h30 à la salle des Fêtes.

Le président M. Jean-Claude Le Bihan ouvre la séance en saluant la dizaine de personnes présentes ainsi que M. le Maire et ses 2 adjoints.

Le trésorier présente son bilan financier : une trésorerie saine et équilibrée malgré l'achat de matériel neuf pour la buvette, une grille pour le barbecue et une friteuse.

Les comptes sont acceptés par l'assemblée.

Les dates des **manifestations 2017** se précisent:

Fête du chocolat (ce sont les 10 ans) : **8 et 9 avril**

Fête de la Musique : **24 juin**

Méchoui le dimanche midi : **23 juillet**

Course cycliste : **26 août**

Thé dansant : **29 octobre**

Noël des enfants : **17 décembre.**

L'année 2017 sera bien remplie car il y aura en plus le **Comice Agricole le 20 août.**

La séance levée, la soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et la galette des rois.

CHASSE



Voilà, notre saison de chasse est pratiquement terminée. En tant que président, je suis satisfait de cette saison qui s'est déroulée, pour l'instant, sans problème majeur (pour l'instant car à cette date d'écriture, la saison n'est pas terminée). Notre quota d'attributions de bracelets est rempli à 90% . Nous avons, comme chaque saison, essayé de faire une gestion optimale du cheptel sauvage de notre

Associations : Passé et Avenir

territoire rural. Je remercie l'ensemble des actionnaires et leurs invités pour y avoir contribué pleinement. Depuis plusieurs années, la société de chasse participe à des prélèvements de sang et de rate sur les grands animaux. Ceux ci sont versés à une sérothèque qui permet, en cas de maladies, de prouver que les animaux sauvages de nos forêts sont dans un état sanitaire parfait.

Nous aurons, comme chaque année, notre repas de chasse qui aura lieu courant Mai/Juin avec nos épouses et conjoints.

Une élection du bureau aura également lieu courant avril car nous arrivons au terme des trois années de mandat.

La saison cynégétique 2017/2018 est déjà en préparation.

Le président, Didier SAVE

EXPO CRUX

La traditionnelle présentation des Artistes et Artisans de Crux la Ville, « EXPO CRUX » aura lieu, salle des Fêtes, les

Samedi 5 AOÛT 2017 et dimanche 6 AOÛT 2017

Un atelier **CREA TERRE** sera animé par Isabelle Morandi le dimanche après-midi.

Cette année, Annette et François BONHARME ne seront plus présents, eux si fidèles depuis l'origine de l'exposition, il y a plus de vingt ans... Nous leur souhaitons réussites et joies artistiques, telles celles qu'ils ont glanées dans notre village.

Dans le cadre de l'exposition, **deux stages** auront lieu à Crux la Ville :

- Du lundi 31 juillet au mercredi 2 août 2017 inclus, STAGE « **PEINTURE ACRYLIQUE** » animé par Rose Marie Chansel
- Du lundi 7 août au mercredi 9 août inclus, STAGE « **PEINTURE SUR PORCELAINES** » animé par Elise Aumeunier

Pour tous renseignements et réservations, les adresses mails et références téléphoniques vous seront communiquées courant avril, sur le site officiel de la Commune : www.crux-la-ville.fr et auprès du Syndicat d'Initiative.



Bateau en haute mer de François Bonharmer

Associations : Passé et Avenir

Il n'y aura pas de stage aquarelle

“Je suis désolé pour tous les fidèles élèves mais je n’assurerai plus les cours d’aquarelle à Crux.

En effet depuis le départ de notre mère en Juin 2016, mes soeurs et moi-même avons décidé de mettre en vente les 2 maisons de Marmantray et à ce jour les 2 maisons ont trouvé acquéreurs.

J’espère qu’au fil de ces nombreuses années je vous ai communiqué l’envie de continuer à évoluer dans cette technique difficile qu’est l’aquarelle.

Je garde un excellent souvenir de ces moments passés avec vous toutes et tous.

Bien amicalement. François Bonharme”

**Les participants à l'atelier Lab'Oratoire de la Cie A l'ombre d'un doute
présentent**

I.S.F & R.S.A

**Immoral, Spéculateur, Fortuné
& Réglo, Solidaire, Audacieux**

Nous vous avons raconté la naissance du monde à travers des contes de diverses cultures puis des contes de sagesse issus des trois grandes religions monothéistes.

Aujourd'hui plus encore et au vu de l'actualité mondiale, il est à croire que la seule religion qui vaille est celle de l'argent, du profit.

C'est donc ce thème qui nous a inspiré cette année.

L'argent et son pendant: la misère, la rente et le travail.

A partir de contes traditionnels que nous avons adaptés,

nous vous invitons au coeur même de notre canton à suivre les aventures de personnages hauts en couleur:

"la Bourse" - le banquier,

"le Jules" - le malin des Serrées,

"Louis" qui n'est pas d'or - SDF

et de bien d'autres encore.

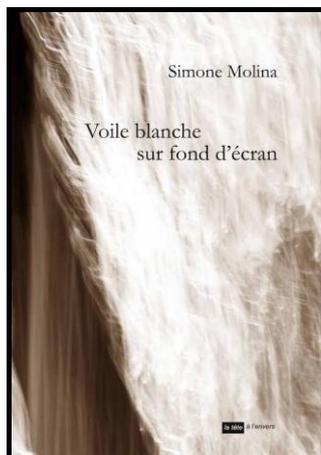
Samedi 5 Août 2017 à 18h30

Lavoir de la Grand'Fontaine

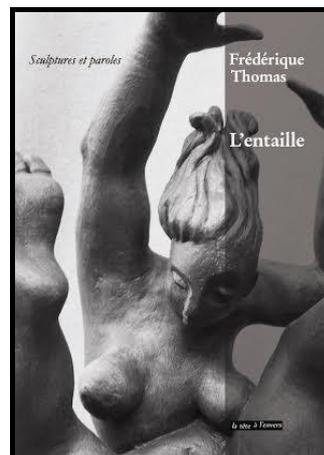
Entrée libre.

Mais apportez quelque chose de salé ou de liquide que nous partagerons à l'issue de la représentation.

Associations : Passé et Avenir



LA TÊTE A L'ENVERS



Le festival Tandem va très prochainement s'ouvrir à Nevers. Ce sera du 14 au 19 mars.

J'ai le très grand plaisir de vous annoncer la participation de *la tête à l'envers* à ce festival dont c'est la 4ème saison:

En effet, Simone Molina, dont j'ai publié en novembre dernier "Voile blanche sur fond d'écran" vous en présentera, en duo avec la comédienne Isabelle Provendier, une lecture théâtralisée le vendredi 17 mars à 18h30, à l'Espace Stéphane Hessel, 20 rue Henri Fraïot (dédicace à la fin de la lecture).

En deuxième partie de la soirée, à 21h, au même endroit, Maylis de Kerangal donnera une lecture musicale et, entre les deux lectures, un "food truck" (quel est ce mot barbare, ce sera l'occasion de le savoir !) permettra de se restaurer sur place...

Pour de plus amples renseignements sur les programmations, les lieux, les réservations (déjà ouvertes, il vaut mieux s'y prendre à l'avance même pour les spectacles gratuits) etc., rendez-vous sur le site tandemnevers.fr

Simone Molina fera aussi une lecture aux Rencontres à lire de Dax le samedi 11 mars, de 12h à 13h, à la galerie Dom Art (dédicace à la fin de la lecture).

Pendant les trois jours du salon (10,11,12 mars) je tiendrai le stand de *la tête à l'envers* pour en présenter toute la production, dont le tout dernier recueil qui est paru début février, " L'entaille", (paroles et sculptures) de la sculptrice Frédérique Thomas dont les œuvres seront exposées à la même galerie : Marie-Françoise Vieuille, qui en a écrit la préface, en lira des extraits (dédicace à la fin de la lecture).

Retrouvez tous les renseignements sur le site des Rencontres à lire www.dax.fr/rencontres-lire

Dominique Sierra, Editions La tête à l'envers www.editions-latetalenvers.com

Associations : Passé et Avenir

ASSOCIATION « AU TOUR DU BOIS » Ateliers et démonstrations

Benoît Vallée (installé à Challuée) fait partie d'une association "au tour du bois" qui va réaliser des ateliers ouverts au public. **Un atelier est proposé à Crux la ville dans la salle des jeunes le 13 mai 2017** d'autres dates pourront s'ajouter en fonction des demandes).

Pour les personnes intéressées par le travail du bois et pour plus de renseignements vous pouvez le contacter au 06.06.87.28.15. Lors de chaque séquence un amateur est associé à un membre de l'association sur une durée de trois heures. Cela permet de découvrir les gestes et techniques propres aux spécialités proposées et bien sûr de réaliser « son chef-d'œuvre » !

Les outils et le matériel de base sont fournis par l'association qui, en contrepartie, demande pour la première séance 30 euros (inscription + adhésion + assurance) et 15 euros de participation pour les autres séances.

Les spécialités proposées sont:

- le tournage sur bois : champignons, toupie, coquetier, etc
- Le chantournage : découpe fine d'objets comme des puzzles, des azmagnets, des figurines, etc...
- La sculpture au couteau : décoration traditionnelle d'objets sur la base de dessins géométriques.

Renseignements et contacts: Benoît Vallée 06 06 87 28 15, ou François GALLAY : tel 03.86.60.01.83 ou 06.65.25.53.94 françois.gallay@neuf.fr

Prochaines séances prévues :

- le samedi 11 Février à Marcy POISEUX (58130)
- le samedi 25 Mars à SAINT PIERRE LE MOUTIER (58240)
- **le samedi 13 Mai à CRUX LA VILLE (58330)**
- le samedi 7 Octobre à Marcy POISEUX (58130)

Il est souhaitable de réserver sa place à l'avance : 4 places seulement par demi-journée.



ANNONCES

LA TOURNÉE DU CAMION D'ALIMENTATION GÉNÉRALE CULTURELLE 2017 S'ARRÊTERA DEVANT LA SALLE DES FÊTES À CRUX LA VILLE CET ETE



Sur le modèle des commerçants ambulants, qui se déplacent de village en hameau, le camion transporte sur les routes de la Nièvre des productions artistiques et intellectuelles de qualité au plus près des habitants.

Pour notre plus grand plaisir, **le camion d'alimentation générale culturelle s'arrêtera devant la salle des fêtes de Crux la Ville les vendredis 7 et 21 juillet et les vendredis 4 et 18 août à 15h30.**

La programmation est tenue secrète, elle nous incite à la curiosité, à l'ouverture et à la confiance.

A la fin de la représentation, ce sera l'occasion de poursuivre la rencontre avec les artistes accueillis, apportez des boissons, des gâteaux maison que nous partagerons.

Le camion a une tournée chargée, il sera à l'heure, aussi faut-il arriver 15 minutes en avance. Merci.

La tournée du camion d'alimentation générale culturelle est une réalisation du conseil départemental de la Nièvre. Ces productions nous sont offertes.

Assistantes maternelles agréées

Véronique DARD 19, rue de la Grand' Fontaine Crux 07 86 20 72 82

Michèle THEVENEAU Route de Moussy L'Ouche aux Chiens Crux 03 86 58 23 23

Moulin d'Aron



Vente de farines traditionnelles et diverses :
provençale, graines, noix, pour brioche etc...

Tél. 03 86 58 35 54

CAMPING DE L'ETANG DU MERLE

etangdumerle@orange.fr 03 86 58 38 42

Les nouveaux gérants Christophe, Valérie et leurs enfants sont heureux de vous accueillir.

Les tarifs d'hébergement et des cartes de pêche sont disponibles sur le site de Crux la Ville ou au syndicat d'initiative.



ANNONCES

Patrick GATIN
L'Atelier du Merle
HORLOGER
06.64.13.09.64.
Sur rendez-vous

Toutes interventions sur montres & horloges. Révisions, restauration, piles, verres, bracelets etc...
8, Les Chaumes Cottet 58330 CRUX la VILLE

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
POURQUOI PAS VOUS ?



CENTRE DE SECOURS DE CRUX-LA-VILLE
RENSEIGNEMENTS:
CHEF de CENTRE: THEVENEAU Jean-Pierre (06.33.15.40.40)
PRESIDENT D'AMICALE: GUYARD Pierre (06.45.46.74.13)



La Compagnie du Globe présente
son spectacle CABARET « AMOURS »

Mercredi 5 avril 2017 à 20H à la salle des fêtes de Crux la Ville

Amours, jongleurs et troubadours ! 6 chansons d'amour courtois et un fabliau seront interprétés par le Philharmonique des Portes du Morvan.

Les 8 textes primés du jeu concours littéraire « Amours » seront présentés, puis le public votera pour choisir ses textes préférés.

Venez nombreux, spectacle offert par la commune !

Cette année, c'est décidé, tous au sport !
avec Gaëtan, éducateur sportif (ADESS 58)

TARIF : 35 €

de 19h à 21h
au gymnase de St Saulge

NOUVEAU ! Pour les adultes



à partir du JEUDI 16 MARS 2017

Renseignement et inscription au 03.86.58.21.10

Espace Socioculturel Coeur du Nivernais – Centre Social de Saint Saulge 1, place République SAINT SAULGE

☎ : 03.86.58.21.10 📠 : 09.72.42.41.16 📧 contact@escn58.info Site : www.escn58.info

MANIFESTATIONS

2 AVRIL	TOUR NIVERNAIS MORVAN JUNIORS, vers 14h45 à Crux la Ville
5 AVRIL	CHANTS A CAPELLA par la Cie du Globe salle des fêtes – 20h (gratuit, offert par la Commune)
8 AVRIL	REPAS SALLE DES FÊTES (10 ans de la Fête du chocolat)
9 AVRIL	10ème FÊTE DU CHOCOLAT- exposants, travail du chocolat
8 MAI	CÉRÉMONIE VICTOIRE 1945 11H
11 JUIN	HOMMAGE AUX MAQUIS JULIEN ET CAMILLE, 15H30 Stèle étang du Merle
24 JUIN	FÊTE DE LA MUSIQUE du Comité des Fêtes
7 JUILLET	LE CAMION D'ALIMENTATION CULTURELLE à Crux la Ville à 15h30
13 JUILLET	FEU D'ARTIFICE, repas et bal à l'Etang du MERLE
21 JUILLET	LE CAMION D'ALIMENTATION CULTURELLE à Crux la Ville à 15h30
23 JUILLET	MÉCHOUI du Comité des Fêtes
4 AOÛT	LE CAMION D'ALIMENTATION CULTURELLE à Crux la Ville à 15h30
5 AOÛT	BROCANTE DES POMPIERS
5 AOÛT	EXPO CRUX artistes et artisans d'art salle des fêtes
5 AOÛT	CONTES à 18H30, lavoir de la Grand Fontaine par la cie A l'Ombre d'un Doute
6 AOÛT	EXPO CRUX et, l'après midi, ATELIER « CREA TERRE »
15 AOÛT	JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES MAQUIS à 10H15
18 AOÛT	LE CAMION D'ALIMENTATION CULTURELLE à Crux la Ville à 15h30
19 et 20 AOÛT	COMICE AGRICOLE : concours de labours, baptêmes hélicoptère, chars...
26 AOÛT	COURSE CYCLISTE À CRUX LA VILLE organisée par le Comité des fêtes
21 et 22 OCTOBRE	«IMAGES» Exposition à Crux la Ville, salle des fêtes
29 OCTOBRE	THÉ DANSANT du Comité des Fêtes
17 DÉCEMBRE	NOËL DES ENFANTS PAR LE COMITÉ DES FÊTES
Du lundi 31 juillet au mercredi 2 août 2017 inclus, STAGE « PEINTURE ACRYLIQUE » animé par Rose Marie CHANSEL à Crux la Ville	
Du lundi 7 août au mercredi 9 août 2017 inclus, STAGE « PEINTURE SUR PORCELAINE » animé par Elise AUMEUNIER à Crux la Ville	
Le mercredi 9 et le jeudi 10 août 2017 stage de QI GONG et TAICHI CHUAN animé par Evelyne GEOFFROY à Crux la Ville	

A méditer... «La politique est le moyen pour les hommes sans principe de diriger des hommes sans mémoire.» Voltaire